

N°3

CPTS Montpellier Est-Bérange

Elaboration des
actions du
projet de santé

Edito

Nous sommes heureux de partager avec vous cette newsletter sur l'évolution du projet de CPTS du territoire Montpellier Est Berange.

Au programme de cette lettre, nous vous présentons l'avancement des travaux sur les missions de notre future CPTS.

Nous nous sommes organisés ces derniers mois en groupes de travail pluriprofessionnels, répartis par mission, dans lesquels nous avons défini, au vu du diagnostic du territoire et de vos retours terrain, les actions à mener et les moyens à mettre en œuvre.

Ces groupes pluriprofessionnels ont été une belle opportunité d'apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble. Vous trouverez les principales actions retenues par chaque groupe de travail au verso de cette newsletter.

La CPTS est ouverte à tous !

N'hésitez pas à nous rejoindre dans ce beau projet, en contactant notre coordinateur ou en cliquant sur le lien en bas à droite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver parmi nous prochainement.

L'équipe d'écriture du projet de CPTS

Définition des actions

Afin de définir des actions répondant aux besoins de santé identifiés dans la phase de diagnostic territorial, la méthodologie suivante a été utilisée :

- Constitution de groupes de travail pluriprofessionnels pour chaque mission définie dans l'Accord Cadre Interprofessionnel de référence.
- Organisation de réunions pour déterminer des actions simples, visibles et mesurables.
- Rédaction de « fiches action » structurantes :



Que veut-on faire ?



Comment va-t-on mettre en œuvre ces actions ?



Comment suivre et évaluer leur réalisation ?



Présentation du projet
[ACCES SITE INTERNET](#)

Où en sommes-nous sur la construction du projet de santé ?

Etape 1
Lancement du projet
& constitution des
groupes de travaux



Etape 2
Réalisation du
diagnostic territorial



Etape 3
Elaboration des
actions du projet de
santé



Etape 4
Définition des
moyens et de la
gouvernance

MISSIONS OBLIGATOIRES DU PROJET DE SANTE



Faciliter l'accès à un médecin traitant (MT)

Principales actions retenues :

1. Identifier les praticiens du territoire en capacité d'augmenter leur patientèle médecin traitant.
2. Médicaliser des communes sous-dotées en proposant aux médecins le souhaitant de délocaliser des consultations.
3. Recenser les patients sans médecin traitant.



Prise en charge des Soins Non Programmés (SNP) en ville

Principales actions retenues :

1. Evaluer l'offre en SNP et les besoins non couverts du territoire.
2. Mettre à disposition des professionnels de santé un annuaire de l'offre de SNP.
3. Organiser le traitement et l'orientation des demandes de soins non programmés (plateforme téléphonique).



Organisation des parcours pluriprofessionnels

Principales actions retenues :

1. Améliorer le dépistage, la prise en charge et le suivi des patients souffrant d'insuffisance cardiaque.
2. Organiser et mettre en œuvre un parcours pluriprofessionnel pour répondre aux besoins de santé des patients de moins de 17 ans souffrant de surcharge pondérale et d'obésité.



Développement des actions territoriales de prévention

Principales actions retenues :

1. Prévenir les risques cardiovasculaires : cartographie des défibrillateurs cardiaques et formation aux premiers secours.
2. Développer des actions en faveur du dépistage du diabète.
3. Mener des actions de prévention pour lutter contre les conduites addictives (alcool, drogue, tabac), notamment chez les jeunes.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES



Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Principales actions retenues :

1. Organiser des sessions de formations interprofessionnelles pour le repérage, la déclaration et le suivi des événements indésirables.
2. Echanger pour améliorer les pratiques professionnelles (CREX).



Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Principales actions retenues :

1. Promouvoir le territoire en encourageant les professionnels à accueillir des stagiaires et permettre leur intégration future.
2. Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en facilitant le recours aux remplaçants.



Pour nous contacter :
cptsleberange@gmail.com
Coordination opérationnelle CPTS
Yann REYNAUD – 06 64 33 56 17



Pour aller plus loin sur votre connaissance des CPTS, un réflexe :
www.guichet-cpts-occitanie.org